

A.C.P

Société par actions simplifiée en formation
au capital de 50.000 euros
Siège social : 45-47 rue Pasteur
59350 SAINT ANDRE LEZ LILLE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 2011

Les soussignés :

La société ALOPAP, SARL au capital de 24.000 euros, dont le siège social est sis 45-47 rue Pasteur à SAINT ANDRE LEZ LILLE (59350), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le numéro 317.750.255, représentée par Monsieur Eric LETTANY, Gérant,

ET

Monsieur Christian VANPAEMEL,
Demeurant 10 rue des Saules à ESTAIMPUIS (7730) en Belgique,
Né le 14 juillet 1955 à LEERS (59),
De nationalité belge,
Marié sous le régime de la communauté à Madame Jacqueline Hias, le 06 janvier 2001,

ET

La société PRODEFI DEVELOPPEMENT, SARL au capital de 1.093.750 euros, dont le siège social est sis 19 Zone Artisanale des Lats à MESSIMY (69510), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 503.815.946, représentée par Monsieur André CHAMBE, Gérant,

se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société A.C.P, pour désigner d'un commun accord :

- le premier Président de la Société conformément aux dispositions de l'article N°13 des statuts ;
- le premier Directeur Général de la société conformément aux dispositions de l'article N°14 des statuts ;
- les Commissaires aux comptes titulaire et suppléant de la société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I - NOMINATION DU PRESIDENT

Les soussignés nomment en qualité de Président de la Société :

- **M. Eric LETTANY**, demeurant 34 avenue du Prieuré à RHODES ST GENESE (1640) en Belgique, pour une durée illimitée.

M. Eric LETTANY, n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés.

M. Eric LETTANY, déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.





II - NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL

Les soussignés nomment en qualité de Directeur Général de la Société :

- **M. Christian VANPAEMEL**, demeurant 10 rue des saules, 7730 ESTAIMPUIS en Belgique, pour une durée illimitée.

M. Christian VANPAEMEL, n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés,

M. Christian VANPAEMEL, déclare accepter les fonctions de Directeur Général qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

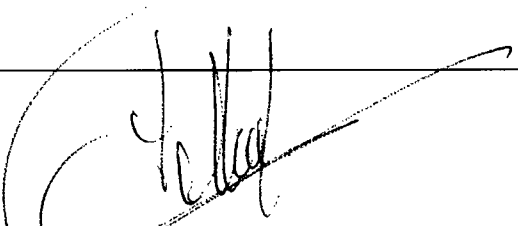
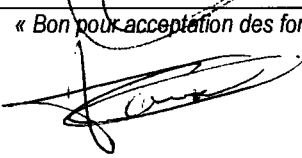
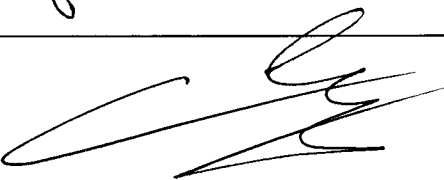
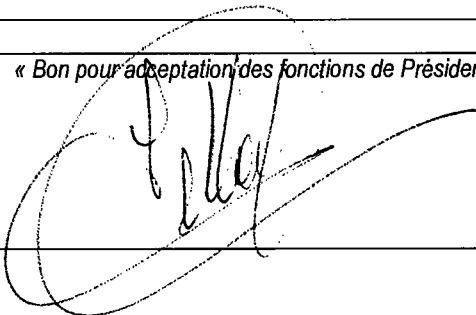
III - NOMINATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les soussignés désignent, à compter de ce jour et pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- Le Cabinet ALPHA AUDIT ET CONSEIL, domicilié 1 rue Danton à GENAS (69740), en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.

- Monsieur Gilles GALLEGRO, professionnellement domicilié 1 rue Danton à GENAS (69740), en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions.

Les Commissaires aux comptes ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient ces fonctions et n'étaient frappés d'aucune mesure ou incompatibilité susceptible de leur en interdire l'exercice.

Pour la société ALOPAP Monsieur Eric LETTANY	
Monsieur Christian VANPAEMEL	« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général » 
Pour la société PRODEFI DEVELOPPEMENT Monsieur André CHAMBE	
Monsieur Eric LETTANY	« Bon pour acceptation des fonctions de Président » 

CW

AC